

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 MARS 2014

Présents : Madame CORNUAULT - Messieurs GUILLOT - PERRADIN - GIVRE - GUILLOTON - MONNET - CHANET - BOURGEY - COUTURIER - Madame LANET.

Monsieur BOURGEOIS est représenté par Monsieur BOURGEY
Madame SANDRIN est représentée par Madame LANET

Absentes excusées : Mesdames BRAC de la PERRIERE - MOREY

Monsieur PERRADIN a été élu Secrétaire de séance.

1. Approbation des comptes-rendus du Conseil Municipal du 13/02/14 et 27/02/14

Le Conseil Municipal approuve les comptes-rendus du Conseil Municipal du 13/02/14 et 27/02/14.

2. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2014

Madame le Maire rappelle les taux des taxes communales de l'année 2013 :

- Taxe d'habitation : 14.42 %
- Taxe foncière (bâti) : 10.79 %
- Taxe foncière (non bâti) : 32.30 %
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 17.69 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour :

- **DONNE** son accord pour reconduire les taux des taxes de l'année précédente, pour l'année 2014, soit :

- Taxe d'habitation : 14.42 %
- Taxe foncière (bâti) : 10.79 %
- Taxe foncière (non bâti) : 32.30 %
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 17.69 %

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'Etat de notification correspondant à ces décisions.

3. Budget communal : approbation du compte de gestion 2013

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour, vote le compte de gestion 2013, établi par le Trésorier, qui présente un résultat de clôture :

- Résultat d'investissement : + 347 264.25 €
- Résultat de fonctionnement : + 550 995.63 €

4. Budget communal : approbation du compte administratif 2013

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour, vote le compte administratif 2013, présenté par Monsieur GUILLOT, 1^{er} adjoint au Maire, Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote, qui présente un résultat de clôture, conforme au compte de gestion :

- en investissement : + 347 264.25 €
- en fonctionnement : + 550 995.63 €

5. Budget communal : affectation des résultats

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour, décide d'affecter les résultats du compte administratif 2013 du budget communal au budget primitif 2014, de la façon suivante :

- Résultat d'investissement (R001) : 347 264.25 €
- Affectation en réserves (R1068) : 300 000.00 €
- Résultat de fonctionnement (R002) : 250 995.63 €

6. Budget communal : vote du budget primitif 2014

Madame le Maire présente le budget primitif 2014 du budget communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour :

- **ADOpte** le budget primitif 2014 du budget communal qui s'équilibre :
 - o en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 1 719 359 €
 - o en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 2 144 647 €.

7. Budget annexe assainissement : vote du compte de gestion 2013

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour :

- **APPROUVE** le compte de gestion 2013 du budget assainissement avec les résultats de clôture suivants :
 - o Résultat d'investissement : - 30 757.64 €
 - o Résultat d'exploitation : + 56 987.65 €

8. Budget annexe assainissement : vote du compte administratif 2013

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour, vote le compte administratif 2013, présenté par Monsieur GUILLOT, 1^{er} adjoint au Maire, Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote, qui présente un résultat de clôture, conforme au compte de gestion :

- en investissement : - 30 757.64 €
- en fonctionnement : + 56 987.65 €

9. Budget annexe assainissement : affectation des résultats

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour, décide d'affecter les résultats du compte administratif 2013 du budget assainissement au budget primitif 2014, de la façon suivante :

- Résultat d'investissement (D001) : - 30 757.64 €
- Affectation en réserves (R1064) : 30 000.00 €
- Résultat de fonctionnement (R002) : 26 987.65 €

10. Budget annexe assainissement : vote du budget primitif 2014

Madame le Maire présente le budget primitif 2014 du budget assainissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour :

- **ADOpte** le budget primitif 2014 du budget assainissement qui s'équilibre :
 - en dépenses et en recettes d'exploitation à la somme de 111 511.00 €
 - en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 293 260.00 €.

11. Budget annexe haras : vote du compte de gestion 2013

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour :

- **APPROUVE** le compte de gestion 2013 du budget haras avec les résultats de clôture suivants :
 - Résultat d'investissement : - 39 296.05 €
 - Résultat de fonctionnement : + 50 473.34 €

12. Budget annexe haras : vote du compte administratif 2013

Le Conseil Municipal, par 11 voix pour, vote le compte administratif 2013, présenté par Monsieur GUILLOT, 1^{er} adjoint au Maire, Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote, qui présente un résultat de clôture, conforme au compte de gestion :

- en investissement : - 39 296.05 €
- en fonctionnement : + 50 473.34 €

13. Budget annexe haras : affectation des résultats

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour, décide d'affecter les résultats du compte administratif 2013 du budget haras au budget primitif 2014, de la façon suivante :

- Résultat d'investissement (D001) : - 39 296.05 €
- Affectation en réserves (R1068) : 45 000.00 €
- Résultat de fonctionnement (R002) : 5 473.34 €

14. Budget annexe haras : vote du budget primitif 2014

Madame le Maire présente le budget primitif 2014 du budget haras.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour :

- **ADOpte** le budget primitif 2014 du budget haras qui s'équilibre :
 - o en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 51 765.00 €,
 - o en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 84 297 €.

15. Questions diverses

Sondages Hôtel de Ville

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que pour la préparation de l'étude structure du cabinet Chapuis, il convient de réaliser des sondages complémentaires sur la structure de l'hôtel de ville.

Un devis de l'entreprise DELUERMOZ nous a été transmis. Il s'élève à la somme de 5 460 € TTC. Le devis sera validé.